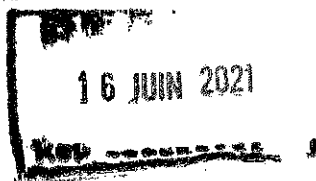


MAIRIE
CHARENTE
16330

Lundi - mardi - vendredi : 13h30 - 17h
Jeudi : 9h - 12h - 13h30 - 17h



Saint Amant de Boixe, le 8 juin 2021

Le Maire de Saint-Amant-de-Boixe

à

ACALEX
Avocats conseils
375 ter avenue de Navarre

16000 ANGOULEME

Objet :

Messieurs,

Je vous informe que les parcelles ci-dessous et appartenant à

Section	N°	Lieudit	surface
C	1112	La Frenède	00 ha 14 a 00 ca
C	1114	La Frenède	00 ha 50 a 85 ca
Total surface			00 ha 64 a 85 ca

- Ne sont pas situées dans une zone concernée par un droit de préemption urbain (simple ou renforcé).

Il n'existe pas de document d'urbanisme (POS, PLU, etc ...)

Vous trouverez ci-après les coordonnées de l'organisme pour réaliser le contrôle d'assainissement non collectif : Communauté de Communes « Cœur de Charente » - pôle environnement & Aménagement - 5 avenue Paul Mairat 16230 MANSLE tel. 05 45 20 71 33.

De plus, vous trouverez la fiche d'informations sur les risques naturels et technologiques concernant la Commune de SAINT AMANT DE BOIXE.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes sincères salutations.



Le Maire,

F. GIROUX-MALLOT

Récépissé de dépôt d'un Certificat d'Urbanisme de simple information (CU type a)

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un Certificat d'Urbanisme « informatif ».

Ce certificat d'urbanisme ne se prononce pas sur la constructibilité du terrain et se limite à indiquer les servitudes, les droits de préemption, l'implantation en zone de protection monument historique ou zone à risques (inondation, incendie), l'état des équipements publics existants ou prévus et enfin, les taxes d'urbanisme ; en l'absence de document d'urbanisme, ils ne peuvent pas indiquer les règles d'urbanisme applicables.

Ce dossier est enregistré et numéroté en mairie puis saisi informatiquement par la DDT (Unité Application Droit des Sols) mais ne donne lieu à aucune réponse. Le silence gardé par l'administration dans le délai d'1 mois vaudra délivrance de certificat tacite. Son seul effet est de figer les dispositions applicables.

(à remplir par la mairie)

Référence à rappeler : CU 016 295 21 N 0047

Type : CUa

déposé à la mairie le : 10 / 06 / 2021

Par : SCP ACALEX

Pour le(s) bien(s) sis à l'adresse suivante :

Section	N°	lieudit
C	1112	La Frenède
C	1114	La Frenède

Cachet de la mairie :



Les effets du certificat d'urbanisme de simple information (CU type a) :

Lorsqu'une demande d'autorisation ou une déclaration préalable est déposée dans le délai de 18 mois à compter de la délivrance d'un certificat d'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, le régime des taxes et participations d'urbanisme ainsi que les limitations administratives au droit de propriété, tels qu'ils existaient à la date du certificat, ne peuvent être remis en cause à l'exception des dispositions qui ont pour objet la préservation de la sécurité ou de la salubrité publique.

Ref. : Vente sur saisie immobilière